

Un pronom démonstratif sert à remplacer un nom ou un groupe nominal. Il permet d'éviter les répétitions. C'est exactement comme pour les pronoms personnels ou les pronoms possessifs.

Pronom démonstratif est une **nature** (ou une classe grammaticale).

Les pronoms démonstratifs désignent quelque chose que l'on montre ou dont on vient de parler.

Voici ton style ; **celui-ci** est à moi.

Les pronoms démonstratifs sont nombreux :

- Ce, ça, ceci, cela, celui, celle (s), ceux,
- Celui-ci, celui-là, celle (s) –ci, celle (s) – là, ceux-ci, ceux-là.

Comme les autres pronoms, il prend la fonction du nom qu'il remplace :

